

Mardi 28 juin 2022

Anne Bouvier élue présidente du conseil d'administration de l'Adami

Le conseil d'administration de l'Adami dont un tiers des membres a été renouvelé par l'assemblée générale du 20 juin 2022, a désigné les sept administrateurs membres du comité exécutif.

Anne Bouvier, comédienne et metteuse en scène a été réélue présidente pour un mandat de trois ans.



Photo © Pascal Ito

« Je suis très honorée que le conseil d'administration m'ait renouvelé sa confiance.

Après avoir conclu un accord cadre pour une plus juste rémunération des artistes-interprètes de la musique, l'application de l'ordonnance transposant la directive européenne « Droit d'auteur » au bénéfice des artistes-interprètes du cinéma et de l'audiovisuel est un enjeu majeur.

Nous continuerons également à être auprès des artistes grâce à notre réforme de l'aide financière aux projets artistiques dans le juste équilibre entre les aides attribuées automatiquement aux structures qui emploient des artistes et les aides destinées directement aux artistes.

Nous poursuivrons nos réformes afin de faire de l'Adami une société efficace et innovante, qui défend des valeurs fortes : parité, inclusion, écologie et transparence. »

Les six autres membres du comité exécutif :

Annelise Clément, Vice-présidente

Karim Kacel, Administrateur en charge de l'action artistique et culturelle

Dorothee Hannequin, Présidente de la commission relation artistes

Hélène Arié, Présidente de la commission de la perception et de la répartition

Sam Karmann, Président de la commission des affaires internationales

Laurent de Wilde, Président de la commission des finances et du budget

[> La gouvernance de l'Adami](#)

Contact presse
Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94



Retrouvez toute notre actualité sur
www.adami.fr

Société de services aux artistes-interprètes : gestion des droits, défense des intérêts, aide financière aux projets et accompagnement de carrière.

L'envoi de la présente communication donne lieu au traitement de vos données personnelles. Le responsable du traitement est l'Adami. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles, ainsi que de limitation ou d'opposition au traitement de celles-ci.

Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de l'Adami via le formulaire de messagerie accessible à l'adresse suivante : [le formulaire de messagerie](#) du site de l'Adami (sélectionner « contacter le délégué à la protection des données (DPO) »), ou par courrier (14-16 rue Ballu 75311 Paris Cedex 09).

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de l'Adami, vous pouvez vous